

**Intervention du Délégué interministériel à la lutte contre la grippe aviaire lors de la
Conférence conjointe OMS/FAO/OIE de Genève consacrée à la grippe aviaire
(Table ronde sur la coordination internationale de l'aide :
mercredi 9 novembre, 15h)**

Je vous remercie Monsieur le Président.

La France, avec ses partenaires de l'UE, a bien entendu tous les messages qui ont été adressés au cours de ces derniers jours par l'OMS, l'OAA/FAO, l'OIE et la Banque mondiale à la communauté internationale. Nous estimons que cette réunion conjointe des quatre organisations impliquées était une nécessité et nous appelons à la poursuite de cette stratégie intégrée associant l'ensemble des Etats. Les présentations des organisations internationales et des Etats membres confrontés à la grippe aviaire nous ont montré l'urgence de mettre en œuvre sans plus attendre des mesures opérationnelles concrètes, de terrain, afin d'une part de contenir et d'éradiquer les foyers d'épizootie aviaire et d'autre part de se préparer au risque d'une pandémie humaine.

Quelles conclusions tirons-nous de ces débats ?

1/ La coordination internationale est la clé : il faut très clairement se situer dans ce cadre. L'OIE, l'OAA/FAO et l'OMS ont un rôle stratégique et central. Il revient à ces organisations d'élaborer de manière flexible et réactive les stratégies mondiales de lutte, de les décliner au niveau de leurs antennes régionales et d'aider les Etats à les mettre en œuvre.

Nous devons nous appuyer sur les **normes existantes dans le domaine de la santé animale** et aider les pays à les appliquer. Dans le domaine de la santé humaine, l'adoption unanime du **Règlement sanitaire international** montre la voie à suivre et nous appelons tous les Etats membres à en assurer le plus rapidement l'application et nous souhaitons comme le Brésil que le suivi de la mise en œuvre du RSI soit l'objet d'une discussion au prochain Conseil exécutif de janvier 2006. Comme après le 11 septembre 2001 et les inquiétudes qu'il a suscitées sur le bio-terrorisme, la mobilisation internationale sur la grippe aviaire doit prendre en considération la nécessité de développer de manière large les systèmes de surveillance et d'alerte. La France a participé dans cet objectif dès 2000 à l'ouverture à Lyon d'un Bureau de l'OMS dont l'objectif est d'aider à la mise à niveau des systèmes nationaux de surveillance, d'alerte, de diagnostic et de réponse aux épidémies ; ce Bureau devra continuer à se développer dans les mois qui viennent à la mesure de sa mission.

Nous avons bien pris note des demandes :

- **d'urgence**, dans un premier temps, avec un dispositif à mettre en place dès maintenant et qui nécessite des moyens financiers et de l'expertise humaine. La priorité va dans ce domaine à la lutte contre les **foyers d'épizootie**. C'est en effet en contenant la maladie chez l'animal que nous aurons le plus de chances d'en prévenir la transmission à l'homme. Les mesures préconisées par l'OAA/FAO et l'OIE doivent orienter notre action collective immédiate.

Il ne faut pas oublier non plus l'urgence de renforcer, comme l'a demandé l'OMS, les **dispositifs d'alerte épidémiologique** afin que nous puissions tous réagir immédiatement en cas d'apparition de la pandémie.

- Au-delà de l'urgence, d'autres **demandes plus structurelles** impliquent une action de moyen terme que nous ne pouvons nous permettre de négliger : l'appui aux structures sanitaires, la recherche et la production de traitements curatifs et de vaccins, l'aide aux exploitants et aux filières directement affectées par l'épizootie...

C'est bien tous ensemble que nous pourrons relever ces défis en agissant d'abord en appui aux Etats confrontés aujourd'hui à l'influenza aviaire ou susceptibles de l'être. Il faut prendre acte des développements récents de l'épizootie en Europe orientale. Il faut en outre engager en **Afrique** une action résolue de surveillance de la faune domestique et sauvage et de renforcement des capacités vétérinaires, compte tenu du risque d'extension de l'épizootie à ce continent du fait des mouvements d'oiseaux sauvages et des limites de moyens et de ressources auxquelles ce continent font face.

2/ La priorité des prochaines semaines est la mobilisation de la communauté internationale en réponse à ces demandes :

La Conférence des donateurs sera à cet égard selon la France une échéance capitale pour démontrer notre capacité collective à répondre concrètement à cette menace commune. La France est attachée à ce que la communauté internationale soit en mesure de mobiliser rapidement les financements nécessaires à la mise en œuvre des stratégies de lutte. Des mécanismes financiers existent déjà. Il convient éventuellement de les rendre plus souples et plus réactifs, en garantissant en tout état de cause l'efficacité de l'aide mise en place.

L'urgence commande d'agir tout de suite. La France est prête dans ce contexte à commencer à répondre dès maintenant aux appels lancés ici. C'est dans ce cadre et en cohérence avec les demandes qui nous ont été adressées que nous proposons les mesures suivantes :

- pour répondre aux mesures d'urgence présentées tant par l'OAA/FAO et l'OIE (en matière de santé animale) que par l'OMS (en matière de surveillance et d'alerte épidémiologique) la France est disposée à une contribution immédiate d'un **montant de 10M€** Nous pensons que cette aide devrait être notamment dirigée vers l'appui aux programmes à mettre en œuvre dans les pays les plus vulnérables face aux risques d'expansion de l'épizootie, notamment en Afrique. Une première partie de cette contribution sera versée dans les prochains jours à l'OIE au titre de son Fonds mondial pour la santé animale hébergé par la Banque mondiale.
- Nous avons par ailleurs entendu les **appels à un renforcement des capacités techniques** sur le terrain. La France va à ce titre détacher le plus rapidement possible **10 experts** supplémentaires auprès des trois organisations, en plus de ceux qu'elle a d'ores et déjà mis à leur disposition ainsi qu'auprès de l'Union africaine. Par ailleurs, la France entretient auprès de ses partenaires étrangers, notamment en Asie et en Afrique, un réseau d'experts en santé animale et humaine au nombre d'une centaine actuellement ; nous demandons à ces experts d'être prêts à réorienter immédiatement leurs activités à la demande des pays bénéficiaires pour la mise en œuvre de leurs programmes de lutte contre la grippe aviaire.
- La France a enfin décidé de mobiliser ses **centres de recherche** (Instituts Pasteur, Institut de recherche sur le développement, Centre international de recherche en agronomie pour le développement...) en appui aux stratégies mondiales de recherche sur la grippe aviaire.

Agir vite, agir ensemble et agir efficacement. Tels sont les maîtres mots qui doivent nous guider face au risque que nous pose collectivement la grippe aviaire, et nous espérons que les propositions que nous formulons aujourd'hui contribueront à cette mobilisation./.